



Modalités d'inscription scolaire

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2023

Prendre rendez-vous avec le pôle enfance jeunesse : Mme Valérie SOUNIER au 04.76.08.24.78.

Au préalable :

1- Télécharger et remplir la demande d'inscription

2- Remettre le dossier avec les pièces obligatoires au pôle enfance jeunesse (le tout en double)

Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription

- Une copie du livret de famille ou une copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité légale.
- Une copie du carnet de santé ou un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge :
 - ▶ la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'haemophilus influenzae B, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C, le pneumocoque.
- Une copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, eau, quittance de loyer bailleur)
- Une copie de la pièce d'identité des parents
- Le certificat de radiation (de l'école que fréquentait votre enfant le cas échéant).

Et selon votre situation

- Parents divorcés ou séparés, la copie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- Emménagement à venir sur la commune : joindre un acte de propriété, bail ou accord de permis de construire.

3- Finaliser l'inscription auprès de la directrice de l'école

Ecole maternelle : Mme CONQ-MOUSSIER Tiffany

(pour le rendez-vous avec la directrice prévoir le carnet de santé, le livret de famille, le certificat de radiation si changement d'école ainsi que certificat de préinscription délivré par de la mairie).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

LE DOSSIER EST A RENDRE AU PLUS TARD POUR LE 20 JANVIER 2023